

## 6) Commerce de gros (Marché d'intérêt national)

### I. Périmètre

Les activités de Commerce de gros incluent notamment les Marchés d'Intérêt National (MIN).

Une partie de ces secteurs d'activité peut se reporter aux catégories « Bureaux - Services Publics » et « Logistique » pour sélectionner les sous-catégories qui les concernent, en particulier au niveau de la logistique en se référant à la température de consigne de stockage des produits concernés.

La segmentation des activités de « Commerce de gros » est déclinée de la façon suivante :

- Commerce de gros - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Commerce de gros - Primeur - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Boucherie - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Charcuterie et salaison - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Volailler et gibiers - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Crèmerie et Fromagerie - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Produits de la mer - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Autres produits alimentaires - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Fleurs et végétaux - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Produits non périssables - Zone en température ambiante ;
- Commerce de gros - Zone de présentation en température ambiante ;
- Commerce de gros - Valeur par défaut.

### II. Indicateurs d'intensité d'usage

#### Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

#### Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** (m<sup>2</sup>/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour toutes les autres sous-catégories sauf la sous-catégorie « Valeur par défaut » :
  - La densité énergétique moyenne **DE\_réelle** (kWh/m<sup>2</sup>/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

### III. Valeurs absolues

#### « Sous-catégorie “Commerce de gros - Administration et bureaux (Bureaux Standards)” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
<hr/>													
<b>Composante USE</b>	USE étalon = 50 kWh/m <sup>2</sup> /an				Part_USE_variable= 0,77								
<b>Type d'indicateur d'intensité d'usage</b>	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon				Indicateur d'intensité d'usage étalon								
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				3 120		
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>				18		Surface de plancher par poste étalon (m <sup>2</sup> /poste)				18		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>T_occ</b> / <b>T_occétalon</b> ) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				70		Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occétalon</b>				70		

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**) / **Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

#### « Sous-catégorie “Commerce de gros - Primeur - Zone en température dirigée” »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE	USE étalon = 224 kWh/m <sup>2</sup> /an			Part_USE_variable = 0,99
	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEréelle</b>			Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEétalon</b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x ( <b>DEréelle</b> / <b>DEétalon</b> ) + (1-Part_USE_variable) x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> )]			207

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2080 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 4 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie “Commerce de gros - Boucherie - Zone en température dirigée” »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE		USE étalon = 77 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,80
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>éta</sub> lon
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>r</sub> eelle	56	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>éta</sub> lon
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE<sub>r</sub>eelle / DE<sub>éta</sub>lon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées<sub>éta</sub>lon)]</b>		56

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie “Commerce de gros - Charcuterie et Salaison - Zone en température dirigée” »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE		USE étalon = 77 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,80
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>éta</sub> lon
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>r</sub> eelle	56	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>éta</sub> lon
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE<sub>r</sub>eelle / DE<sub>éta</sub>lon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées<sub>éta</sub>lon)]</b>		56

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie “Commerce de gros - Volaille et gibier - Zone en température dirigée” »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE		USE étalon = 77 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,80
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>éta</sub> lon
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>r</sub> eelle	56	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>éta</sub> lon
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE<sub>r</sub>eelle / DE<sub>éta</sub>lon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées<sub>éta</sub>lon)]</b>		56

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie “Commerce de gros - Crèmerie et Fromagerie - Zone en température dirigée” »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE		USE étalon = 77 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,80
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>éta</sub> lon
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>r</sub> eelle	56	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>éta</sub> lon
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE<sub>r</sub>eelle / DE<sub>éta</sub>lon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées<sub>éta</sub>lon)]</b>		56

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie “Commerce de gros - Produits de la mer - Zone en température dirigée” »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE		USE étalon = 166 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,82
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	6 870	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>éta</sub> lon
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>r</sub> eelle	126	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>éta</sub> lon
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE<sub>r</sub>eelle / DE<sub>éta</sub>lon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées<sub>éta</sub>lon)]</b>		126

Nota : L'amplitude horaire étalon de 6870 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 24 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie “Commerce de gros - Autres produits alimentaires - Zone en température dirigée” »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE		USE étalon = 78 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,80	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub>	3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>réelle</sub>	56	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>étau</sub>	56
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE <sub>réelle</sub> / DE <sub>étau</sub> ) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub> )]			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie “Commerce de gros - Fleurs et végétaux - Zone en température dirigée” »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE		USE étalon = 85 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,80	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 432	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub>	3 432
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>réelle</sub>	63	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>étau</sub>	63
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE <sub>réelle</sub> / DE <sub>étau</sub> ) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub> )]			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3432 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 11 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie “Commerce de gros - Produits non périssables - Zone en température ambiante” »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					
Composante USE		USE étalon = 28 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,41										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub>	3 120									
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>réelle</sub>	9	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>étau</sub>	9									
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE <sub>réelle</sub> / DE <sub>étau</sub> ) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub> ) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub> ) / Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub> ]												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées<sub>étau</sub>)/Nb\_h\_ouvrées<sub>étau</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce de gros - Zone de présentation en température ambiante” »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					
Composante USE		USE étalon = 19 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,13										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub>	3 120									
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>réelle</sub>	0,5	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>étau</sub>	0,5									
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE <sub>réelle</sub> / DE <sub>étau</sub> ) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub> ) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub> ) / Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub> ]												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées<sub>étau</sub>)/Nb\_h\_ouvrées<sub>étau</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce de gros - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					

  

Composante USE	USE étalon = 19 kWh/m <sup>2</sup> /an			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	<b>3 120</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon</b>			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon